

VOLTAIRE ET LE MARQUIS DE FLORIAN.
LE RÔLE DU CERCLE FAMILIAL DANS L'ÉDIFICATION
DU STATUT PATRIARCAL DE VOLTAIRE

Christophe Paillard

Ferney-Voltaire, LIRE (UMR 5611)

La notion de « patriarche » se situe à la croisée de plusieurs concepts. Elle implique au premier chef la notion de « patrie », ou de l'union d'un peuple et d'un territoire sur lesquels le patriarche exerce sa souveraineté. Aussi Voltaire n'a-t-il revendiqué ce titre qu'en se métamorphosant en « seigneur de village » à Ferney au début des années 1760. Dans « patriarche », on devine également la notion de « patron » ou de personne exerçant une autorité de type paternaliste. Voltaire, dont l'autorité n'est plus à démontrer, était universellement considéré à Ferney comme « le patron », par ses employés et ses protégés bien sûr, mais aussi par Mme Denis ou le résident de France à Genève, Pierre-Michel Hennin. Mais dans « patriarche », dans « patrie » comme dans « patron », se trouve la racine latine du père, *pater*, que le substantif de « patriarche » associe au suffixe grec *arkhé* qui implique à la fois la notion de « commencement » et celle de « commandement ». Le « patriarche » désigne le premier père, celui qui fonde une lignée et qui préside à ses destinées. Ce terme est d'origine biblique comme l'atteste la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* : « Nom qu'on donne à plusieurs saints personnages de l'Ancien Testament. *Noë & Abraham, & les autres Patriarches. Les saints Patriarches*. On appelle aussi de ce nom les premiers Instituteurs des Ordres Religieux, comme S. Basile, S. Benoist, &c. ». En 1798, la cinquième édition de ce *Dictionnaire* ajoutera, peut-être en pensant à Voltaire : « On dit figurément d'Un vieillard qui a une figure respectable, qu'*Il a l'air d'un Patriarche*. On dit aussi d'Un vieillard qui vit au milieu d'une famille nombreuse, que *C'est un Patriarche* ». En endossant ce titre, Voltaire entendait parodier le discours biblique : José-Michel Moureaux l'a clairement établi dans une admirable étude. En se proclamant « patriarche », Voltaire prétendait être « la figure suprême, à la fois le centre et l'origine, comme le suggère Grimm en déclarant D'Alembert "le chef visible de l'illustre Église dont Voltaire fut le fondateur

et le soutien” »¹. Le « patriarche » exerçait de toute évidence une paternité spirituelle sur le « troupeau des fidèles »², celui de « l'église de la sagesse »³ destinée à supplanter celle de l'Infâme. Mais par-delà cet aspect symbolique de paternité spirituelle, la notion de « patriarcat voltairien » ne recèle-t-elle pas une dimension de parenté physique ? Si Voltaire n'a jamais eu, semble-t-il, d'enfants, les jeunes hommes dont il patronnait la carrière littéraire, tels Durey de Morsan, Mallet du Pan, Chabanon ou La Harpe, s'adressaient à lui comme à leur « cher Papa », formule récurrente dans la *Correspondance*. « Papa grand homme » : « C'est le nom que donnent à M. de Voltaire tous les petits polissons d'adulateurs qui lui parlent ou qui lui écrivent », constatait Fréron en 1773⁴. On a pu douter de la réalité de cette expression qui est cependant avérée dans la *Correspondance*⁵. Dans les lettres de Joseph Audra, des formules telles que « mon vénérable patriarche » et « mon vénérable papa » sont interchangeables⁶. Mlle Corneille passait pour être la fille adoptive de Voltaire. Et si Voltaire était « Papa », Mme Denis jouait le rôle de « Maman », « Maman Denis », comme Voltaire l'écrit aux d'Argental⁷ ou, moins solennellement, « Maman » comme dans la formule récurrente : « Maman et moi ». C'est dire que la dimension familiale est constitutive de la notion de patriarcat voltairien dont elle est une composante essentielle. Le cercle familial de Voltaire n'a-t-il pas joué un rôle décisif dans la constitution du mythe du patriarche en l'entourant, en lui apportant son soutien, en communiquant ses nouvelles dans l'Europe entière et en accréditant l'image d'une parentèle unie, éclairée et fidèle, soudée autour de son chef de famille ?

1 J.-M. Moureaux, « Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme », *Poétique*, n° 66 (avril 1986), p. 159-177 ; repris ici même, p. 23-46 (ici p. 42).

2 Voltaire à François Louis Henri Leriche, 19 juin 1767 (D14231). La même expression se retrouve sous la plume du comte Shouvalov dans sa lettre à Voltaire de [novembre/décembre] 1767 (D14561).

3 Voltaire à D'Alembert, 26 juin [1766] (D13374).

4 *L'Année littéraire*, Paris, Le Jay, 1773, t. II, p. 292, note. « Papa grand homme » : l'expression est récurrente sous la plume de l'abbé Jean-Louis Aubert, le 30 novembre 1777, le 15 février, le 28 février et le 31 mars 1778 (*Correspondances littéraires inédites*, éd. H. Durantou, F. Moureau, J. Schlobach, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1987, p. 351, 354, 355 et 358-359 [deux occurrences]).

5 Cf. l'article « Papa-grand-homme » d'A. Magnan dans *l'Inventaire Voltaire*, p. 1007-1008 (ici p. 1007) : « Dans les lettres conservées de ses “élèves” pourtant – ces “polissons” méprisés par le journaliste : La Harpe au premier chef, Suard peut-être, Marmontel en dépit de l'âge, et d'autres moins connus –, Voltaire n'est jamais “Papa-grand-homme” ». L'expression est cependant récurrente sous la plume de La Harpe : voir ses lettres à Suard du 5 juillet [1767] (D14257) et du 19 [août ? 1767], dans Ch. Paillard, « Amis ou ennemis ? Voltaire et les gens de lettres d'après quelques autographes inédits ou peu connus (2) », *La Gazette des Délices*, n° 26 (été 2010), <www.ville-ge.ch/bge/imv/gazette/26/a_propos.html>.

6 Joseph Audra à Voltaire, 24 février 1769 (D15485).

7 15 février 1763 (D11008) ; 19 novembre 1766 (D13676), etc.

C'est ce que nous voudrions montrer ici en étudiant certains aspects du rapport de Voltaire avec le marquis Philippe Antoine de Claris de Florian, entré dans la famille à la suite de son mariage le 7 mai 1762 avec Marie Élisabeth Mignot. Pour ce faire, nous nous appuyons sur trois lettres qui semblent totalement ou partiellement inédites conservées à l'Institut et Musée Voltaire de Genève (IMV) : une lettre du neveu de Voltaire, l'abbé Mignot, au marquis de Florian qui pourrait dater de 1762, et deux lettres du marquis de Florian à Dominique Audibert de février et juillet 1778, relatant le dernier voyage et la mort de Voltaire à Paris⁸.

FLORIAN OU LE « GRAND-ÉCUYER DE BABYLONE »

Nous connaissons mal le marquis de Florian, dont nous ignorons jusqu'à la date de décès. Les études dix-huitiémistes le considèrent sous un double aspect : il est, d'une part, le neveu par alliance de Voltaire et, d'autre part, l'oncle du fabuliste, Jean-Pierre Claris de Florian. Il vit le jour en 1707 dans le Languedoc dans « une famille ancienne mais entachée de dérogeance »⁹ ; son père, Jean de Claris, seigneur de Florian, avait obtenu d'être « maintenu dans sa noblesse, par arrêt de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, le 27 mars 1723 »¹⁰. Entré en 1733 dans la première compagnie de mousquetaires du roi, il fut « nommé en février 1740 capitaine de cavalerie au régiment de Rohan » et « passa ensuite à celui de Lusignan ». Les *Mémoires d'un jeune Espagnol* nous apprennent en effet qu'il dut sa promotion à un puissant noble « dont il était un peu parent », qui était soit le « cardinal de Tencin », soit « le cardinal de Bernis »¹¹. Dans les mêmes *Mémoires*, son neveu décrit bien le caractère de ce libertin criblé de dettes et grand séducteur devant l'éternel : « il se répandit beaucoup, joua gros jeu, et heureusement se fit aimer de beaucoup de femmes et se passa aisément des secours que son père lui refusait. Mon oncle était fait pour les femmes. Né avec la plus grande complaisance, la plus grande discrétion, une persévérance infatigable et l'art heureux de savoir vivre pour les autres, il était très aimable aux yeux de celles qu'il attaquait »¹². Devenu chevalier de Saint-Louis en 1746,

8 Nous adressons nos chaleureux remerciements au conservateur de l'IMV, M. François Jacob, à la bibliothécaire, Mme Catherine Walser, ainsi qu'à M. Flávio Borda d'Água, adjoint scientifique, sans l'obligeant concours desquels cet article n'aurait jamais vu le jour.

9 Gabriel Mareschal de Bièvre, « Un neveu de Voltaire : le marquis de Florian », *Revue des études historiques*, juillet-septembre 1925, p. 243-262 (ici p. 244).

10 Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc*, Montpellier/Paris, F. Seguin, 1860, 2 vol., t. II, p. 96.

11 [Jean-Pierre Claris de] Florian, *Mémoires et correspondance*, éd. J.-L. Gourdin, Sceaux, JBM21, 2005, p. 33, n. 3 et 4.

12 *Ibid.*, p. 32.

il se retira du service le 3 mars 1757 après avoir revendu sa compagnie¹³. Ayant « obtenu une pension de cinq cents livres en considération... des services de son oncle à la mode de Bretagne M. de Tanus, maréchal de camp, ex-colonel du régiment de Champagne »¹⁴, ainsi que l'assurance de l'héritage de celui-ci¹⁵, il épousa le 7 mai 1762 Marie Élisabeth Mignot, intégrant ainsi le cercle familial de Voltaire. Après sa mort en 1771, Florian épousa en deuxièmes noces Lucrèce Angélique de Normandie en 1772, puis, après le décès de celle-ci, Louise Bernarde Joly en 1774 en troisièmes noces¹⁶.

Bien avant son entrée dans la famille de Voltaire, Florian était en relation avec celle-ci, séjournant au château d'Hornoy et étant, semble-t-il, l'amant de Marie Élisabeth Mignot. Voltaire l'avait chargé de promouvoir le « char d'assaut » qu'il souhaitait voir adopté par l'armée française lors de la guerre de Sept Ans, et qu'il proposera sans plus de succès en 1768 à Catherine II¹⁷. La *Correspondance* ne comporte pas moins de huit lettres relatives à ce projet qui, couplé à l'expérience militaire de Florian, lui valut les titres de « grand-écuyer d'Assyrie » (D8316), « de Cyrus » (D7316, D10378) ou « de Babylone » (D13844), de « capitaine des chariots de guerre de Cyrus » (D7273), de « conducteur du char d'Assyrie » (D7290) ou de « surintendant des chars de Cyrus » (D7260), libéralement décernés par Voltaire. Florian rendit divers services au Patriarche : il lui servit d'intermédiaire dans plusieurs affaires, et, alors qu'il séjournait au Nord de la France, il lui communiqua des informations de première main sur Damiens et sur l'affaire du chevalier de La Barre (D18805). Il s'implanta à Ferney dans les années 1770 où Voltaire lui fit construire, entre février 1772 et juillet 1773, une belle demeure, que le Patriarche baptisa le « petit Ferney » (D18223, D18838) ou, plus communément, le « Bijou » (D19124) ou le « château de Bijou » (D19121), dont il prétendait qu'il « ressemble comme deux gouttes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il est plus joli et plus frais »¹⁸, dont il dira plus justement que c'est « une jolie maison grande comme une tabatière, qui n'est pas faite pour loger une nombreuse famille » (D19069), et dont on a pu affirmer qu'elle « fut celle qui lui coûta le plus »¹⁹. Elle était entourée d'un vaste domaine agricole et d'agrément, le second par sa taille dans la seigneurie après celui de Voltaire.

13 *Ibid.*, p. 33, n. 4.

14 Gabriel Mareschal de Bièvre, « Un neveu de Voltaire », art. cit., p. 246.

15 [J.-P. Claris de] Florian, *Mémoires et correspondance*, éd. cit., p. 32.

16 Paul Taponnier, « Le marquis de Florian et les belles Genevoises dans les coulisses de la finance », *Revue savoisienne*, 3^e et 4^e trimestres 1955, p. 95-104.

17 Voir J. Cazes, « Voltaire inventeur des tanks », *Mercure de France*, 1^{er} mars 1920, p. 405-414.

18 Voltaire au comte d'Argental, 24 octobre 1774 (D19161).

19 A. Malgouerné, « Voltaire et la construction de Ferney », *Cahiers Voltaire*, n° 2 (2003), p. 55-69 (ici p. 62).

Florian était le seul noble dans le cercle familial et même dans l'entourage de Voltaire à Ferney. Si celui-ci était devenu comte de Tournay et si Mme Denis était fille et veuve d'officiers ennoblis par leur charge, le marquis de Florian pouvait se targuer d'appartenir à une antique et vénérable lignée. Aussi le Patriarche comptait-il sur lui pour en imposer aux autorités locales ainsi que pour faire office d'intermédiaire auprès de la noblesse lémanique. Pour n'en donner qu'un exemple, Voltaire était conscient dans les années 1770 qu'il ne pourrait être enterré à Ferney : Mgr Biord avait fait interdiction au curé de Ferney de lui donner l'absolution. Aussi avait-il prévu de mourir en terre protestante, à La Lignière, dans le canton de Vaud. Ce domaine dépendait de la seigneurie de Prangins ; il fallait donc recueillir l'assentiment du baron Guiger de Prangins²⁰. Quel meilleur intermédiaire Voltaire pouvait-il trouver que le marquis de Florian, qui, depuis son implantation ferneysienne, avait tissé des relations d'amitié avec l'influent baron de Prangins ? Le Patriarche savait pouvoir compter à Ferney sur le soutien du marquis. C'est un fait révélateur de leur proximité qu'il l'ait invité à séjourner au château lors de son dernier voyage à Paris²¹.

On a prétendu que l'on perdait la trace du marquis de Florian après « 1782 » et qu'il s'était à coup sûr éteint avant la Révolution française²². C'est inexact. Le marquis de Florian était à Ferney dans les années 1780, où il entretenait des relations de bon voisinage et d'amitié avec l'ancien secrétaire de Voltaire, Jean-Louis Wagnière, et avec l'horloger Lépine, beau-frère de Beaumarchais. Il était dans les meilleurs termes avec le baron de Prangins, qui le considérait comme son « vieux ami » et qui lui rendait visite à Ferney, comme lui-même lui rendait visite, parfois à l'improviste²³. En 1789, Florian représenta le comte de Divonne aux états-généraux de la noblesse, où il siégeait à la première place en qualité de

20 Voir notre article « Du nouveau sur la mort digne ou indigne de Voltaire », *La Gazette des Délices*, n° 16 (hiver 2007), <www.ville-ge.ch/bge/imv/gazette/16/pdf_16/16_a_propos.pdf>.

21 Voltaire au marquis de Florian, 10 mai 1778 (D21180). Ce billet adressé au marquis de Florian était en fait destiné à Wagnière : voir Voltaire, *Correspondance*, éd. F. Deloffre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1977-1993, 13 vol., t. XIII, p. 359, n. 4.

22 Gabriel Mareschal de Bièvre, « Un neveu de Voltaire », art. cit., p. 261-262 : « à dater de 1782, aucune trace de son existence ne se retrouve » ; « il est probable que, dès avant 1789, l'ingénieux amant de tant de belles, l'inconsolable veuf d'Élisabeth Mignot et de Mme Rilliet, le tendre époux de Louise Joly, avait rendu au Créateur son âme inconstante et frivole ».

23 Voir Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, Association des amis du Château de Prangins, 2007- [publication en cours], 3 vol. parus, t. II, 1779-1784, p. 85, 133, 210, 303-304, 314, 318, 389 et 420 ; t. III, 1784-1786, p. 37, 56, 57, 63, 72.

« procureur spécial » de Fabry, maire de Gex et premier syndic de la province²⁴. Alexandre Stroev a récemment édité une lettre de Florian à Catherine II datée de Lausanne le 4 février 1794 ; la Terreur l'avait condamné à quitter Ferney pour Genève, puis Genève pour Lausanne d'où, ruiné, il implorait à l'âge de quatre-vingt quatre ans l'impératrice de lui octroyer « non une pension qui me rende l'aisance dont j'ai joui, mais une pension purement et simplement alimentaire »²⁵ ; il est possible qu'il soit passé de vie à trépas dans le canton de Vaud.

UN MILITAIRE PHILOSOPHE

140

Adressée par le neveu de Voltaire, l'abbé Mignot, au marquis de Florian, la première lettre est partiellement inédite. Des extraits en furent donnés en 1957 dans le catalogue de la vente organisée à Paris par le libraire Jacques Lambert, qui vit la dispersion de l'ensemble des papiers de famille de Voltaire, dont avaient hérité et qu'enrichirent Mme Denis, puis l'abbé Mignot et d'Hornoy. Quoique Theodore Besterman connût cette vente dont il fut un des principaux acquéreurs, il ne semble pas avoir fait usage de cette lettre.

[*Description.*] L'abbé Alexandre Jean Mignot à Philippe Antoine de Claris, marquis de Florian, 1762 ou 1765 [?]. Petit in-4°, 4 p. ½. Brouillon et minute autographe en tête de laquelle le neveu de Mignot, Alexandre Marie François de Paule de Dompierre d'Hornoy, a porté la mention suivante : « mémoire d'une lettre de mon oncle a M^r de florian / sur le danger du materialisme pour la morale. / j'ignore sa date. je la crois de 1762 ou 1765 ». D'Hornoy semble avoir souligné en marge quatre passages²⁶. Extraits publiés dans *Voltaire. Lettres et documents*, Paris, Jacques Lambert, 1957, chap. 14, lot n° 174 avec la date « 1763 [*sic*] ou 1765 ». IMV, MS-CC-41. Nous signalons entre crochets droits les extraits édités. Une flèche verticale (↑) indique le début d'une addition supralinéaire dont la fin est marquée par le signe de l'addition (+). Nous indiquons entre crochets obliques les lettres ou mots rayés par le scribeur.

24 Voir Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse de France*, Paris, s.n., 1860, p. 188 ; et Jules Baux, *Nobiliaire du département de l'Ain (xvii^e et xviii^e siècles)*. Bugey et pays de Gex, Bourg-en-Bresse, F. Martin-Bottier, 1864, p. 396.

25 *Voltaire et Catherine II : correspondance 1763-1778*, éd. A. Stroev, Paris, Non Lieu, 2006, p. 361.

26 Page 2, de « d'avoir la patience de m'entendre » jusqu'à « toujours connu une ame » ; page 3, de « facheuses qui ne se sont jamais effacées » jusqu'à « assurément un désir violent », de « quelque brutalité » jusqu'à « doit necessairement exiger de vous », et de « vous avez bien souvent donné mauvaise opinion » jusqu'à « je m'en tirerai et il y restera ».

[p. 1] De bons motifs peuvent engager aux démarches les plus extra ordinaires, en voici la preuve : avant que vous lisiez ce que j'écris, je proteste devant le dieu qui me voit m'entend, devant vous que j'aime de tout mon cœur, que loin d'avoir le moindre desir de vous blesser, de vous offenser en façon quelle conque je donnerois tout ce que je possede au monde premierement pour vous éclairer, secondement pour vous servir. vous m'avez forcé plusieurs fois de traicter avec vous une matiere [excessivement délicate], sur laquelle j'ai battu en retraite autant que je l'ai pu. la verité de mon caractère m'a trahi, <ou> ↑ ou+ plustost j'ai cru devoir a la verite le temoignage autentique qu'une [sic] homme juste lui rendra toujours. j'ai dit que dieu est la source de toute justice, et que dapres tout ce qu'on voit dans ce monde, je ne puis ni apercevoir, ni connoistre la justice qu'autant qu'il y a aura [sic] quelque chose apres <lui> ↑ ce monde+, que celui qui ne croist pas un dieu remunerateur et vengeur fera le mal sans scrupule, lors qu'il sera tenté, parceque n'ayant personne a qui il doive rendre compte, et dont il craigne la vengeance toutes les fois qu'il pourra cacher aux hommes une mauvaise action, qui lui sera profitable, et qu'il evitera le blâme, ou la punition temporelle, il ne manquera pas de se satisfaire, puis qu'il est essentiellement dans la nature de chercher son bien estre, et qu'il n'est personne qui, dans le fonds de son cœur ne s'aime mieux qu'il aime les autres, que consequament le principe qu'il n'y a rien a pres nous, et que dieu ne se mesle point des actions ni des pensées des hommes autorise l'injustice dans les <etres> hommes les mieux nés, et doit produire tous [sic] les desordres. votre opinion sur la mortalité de l'ame m'a fait la peine la plus vive, je n'en dis conviens pas, vous avés pu l'apercevoir, et je vous en donne la preuve puisque pour faire un dernier effort, je tente le <p> moïen le plus dur, moïen que vous regarderiés [p. 2] comme une insulte, si comme je l'espere, et comme j'ai droit de l'attendre, vous ne penetriés mon motif, et vous ne connoissiés ma tres tendre et tres sensible amitié pour vous.

[vous dites qu'il est possible destre parfaitement juste, en n'admettant pas une vie future, un dieu remunerateur et vengeur. la preuve la plus claire et la plus <conq> convinquante du contraire, c'est que vous monsieur qui este si heureusement né, vous dont j'estime le caractère plus que personne ↑ ne l'estime+, vous neste point juste précisément parce que vous ne croiés rien apres la mort]. je vous irrite, sans doute, mais je vous conjure de vous calmer, et d'avoir la patience de m'entendre jusqu'au bout. il y a vingt trois ans que j'ai le bien de vous connoistre, j'ai eu le plus grand intérêt de vous etudier. [je vous ai toujours connu une ame sensible, tendre et genereuse], <je vo> un caractere plain de douceur et d'amenité, quoi qu'un peu vain [mais j'ai vu avec chagrin que vos passions vous ont égaré sur le premier devoir de l'homme, je veux dire sur la justice]. Sans parler de l'adultère que je me reproche tout le premier²⁷, que les pretendus honestes gens se permettent, et qui n'en est pas moins coupable : je vous ai vu mettre [un enfant dans une famille estrangere], ce que tous les hommes qui veulent reflechir sur les veritables interets de l'humanité

27 Mignot aurait commis l'adultère en tant qu'abbé ayant fait vœu de chasteté.

regarderont toujours comme un crime contre la justice. j'ai vu lors que vous étiez dans le service que votre gout pour le luxe et pour le plaisir vous avoit porté a contracter des dettes tres considerables, quoique vous n'eussiez pas a beaucoup pres de quoi y satisfaire : vous étiez exposé a mourir de mort naturelle ou violente, et par consequent vous risquiez a faire perdre leur creance legitime a un grand nombre d'ouvriers, fournisseurs et autres, qui assurément n'avoient pas pretendu vous faire des dons. permettez a mon amitié de vous tout dire. j'ai vu, entendu, lorsque le desir d'épouser ma sœur vous aveugloit que vous aviez proposé a un notaire (c'étoit le sieur charlier) de lire un acte a m^r. de tanus²⁸ autrement qu'il n'étoit concu, dans la vûe de tromper ce [p. 3] viellard, et de lui faire assurer a ma sœur, et a vous une somme dont il ne vouloit pas disposer. vous avés fait cette proposition [devant un enfant qui étoit deslors en etat d'en connoistre l'injustice qui en fut revolté, et qui de ce jour prit des impressions facheuses qui ne se sont jamais effacées]. <depuis> mon austérité auroit encore bien des reproches a vous faire sur ce m^r. de tanus que je crois comme vous le viellard le plus dérai<sable> ↑sonable+ et le plus difficile a vivre, mais qu'assurément un desir violent d'épouser ma sœur vous a invité a tromper, puisqu'il vous a reproché devant mon neveu et ↑devant+ moi, que vous lui aviez promis un carosse a paris, et qu'il seroit le maitre chés vous, chose que vous n'avez pu lui nier. Vous saviés bien, monsieur, que tout cela ne pouvoit pas estre, vous avés voulu tenir de monsieur de tanus un bienfait que vous n'étiez pas disposé a reconnoistre²⁹. quelque brutalité, quelque déraison que m^r. de tanus ait mis [*sic*] dans sa conduite, j'ose vous écrire aujourdui, ce que mes yeux et mon silence vous ont dit souvent, que vous n'êtes pas exempt de blame d'avoir reçu un grand bienfait dun homme que vous n'aimiez ni n'estimiez, et qui devoit necessairement exiger de vous une reconnoissance que vous n'étiez par en pouvoir de lui marquer. vous avez bien souvent donné mauvaise opinion de vous dans le monde, en parlant contre votre bienfaiteur qui a la verite gatoit ses bienfaits par ses cris, et par sa deraison mais dont les plaintes n'étoient a plusieurs egards que trop bien fondées : parce qu'en effet il n'avoit pas trouvé chés vous, tout ce que vous lui aviez promis. j'ai eu bien du chagrin de vous entendre repeter plusieurs fois étant dans une voiture ensemble, nous passames sur un pont, j'ai desire de tout mon cœur que le pont s'effondra, parce que je me disois a moimême je m'en tireroi et il y restera.

je vous le repete, mon cher monsieur, votre ame est tendre et sensible[,] elle est faite pour estre juste mais cette malheureuse opinion que nous sommes ici bas pour notre satisfaction seulement, et qu'il n'y a rien apres nous, fait toujours que nous ne songeons

²⁸ Jean-Pierre d'Alary de Tanus, le « neveu de la grand-mère maternelle du marquis de Florian » et, par conséquent, son « oncle à la mode de Bretagne » : [J.-P. Claris de] Florian, *Mémoires et correspondances*, éd. cit., p. 33, n. 5.

²⁹ Nous ignorons la nature de ce bienfait : sans doute l'assurance faite au marquis de Florian de recevoir l'héritage de Tanus. Voir les *Mémoires d'un jeune Espagnol*, livre I, chap. 3 (le marquis de Florian « s'est fait donner tous les biens du vieux oncle »), et sa lettre à son oncle du 23 mai 1789 (« vous avez eu la succession de M. de Tanus ») : *ibid.*, p. 34 et 419.

qu'a nous ; ce qui est le plus grand de tous les torts, et le plus mauvais de tous les calculs ; on veut peut estre juste, mais on s'etourdit sur les moïens de le devenir ; et on se persuade que ce qui fait [p. 4] plaisir, ce qui flatte, ce qu'on desire avec ardeur, est dans la plus exacte équité. on ne manque pas de sophismes, ni de raisons specieuses pour justifier sa conduite la plus reprehensible.

[Voilà mon cher monsieur ce que je voulois vous dire, ce qui ce qui [*sic*] pesoit a mon cœur depuis bien longtems je souhaite que vous y lisies, <deux lettres rayées> que vous voïes ce qui l'anime, que mes reflections provoquent les votres, polieucte disoit de pauline elle a trop de vertus pour n'estre pas chretienne³⁰ et moi qui suis un enthousiaste comme polieucte je dis dans la sincerité de mon ami il a trop de vertus pour manquer de la premiere de toutes[.] si je vous convertis je croirai ce jour ci un des plus heureux de ma vie[.] sinon je réclame cette justice que je crois alterée non ↑ tout a fait+ etouffée dans votre ame. je souhaite j'exige de vous que vous brulies cette lettre] que vous soïes toujours sur du penchant qui me porte a vous aimer [et que ceci soit a jamais enseveli entre vous et moi dans le secret le plus profond].

Si Florian a peut-être brûlé cette lettre, Mignot en avait conservé une minute, trahissant le secret qu'il ordonnait à son correspondant... Nous apprenons ici que les deux hommes se fréquentaient depuis vingt-trois ans, soit depuis 1739 environ, si la datation de 1762 est exacte. Cette lettre dénonce le comportement immoral du marquis de Florian, susceptible de déshonorer la famille de Voltaire. Elle lui adresse quatre reproches, dont le premier, qui n'est qu'en apparence le plus fondamental, est relatif à son impiété. Contrairement à la mention portée par d'Hornoy en tête de cette minute, Mignot ne taxe pas à proprement parler Florian de « matérialisme », ni même d'« athéisme », mais il lui reproche plutôt de donner dans une forme de *déisme* : il ne croirait ni en l'immortalité de l'âme, ni par conséquent en un « Dieu rémunérateur et vengeur ». Or, la croyance en un Dieu-Juge serait « source de toute justice » : Florian aurait cédé à la tentation pour n'avoir pas été retenu dans la vertu par la peur des peines infernales... Remarquons au passage que Voltaire n'aurait pas désavoué l'une et l'autre position : s'il jugeait la crainte des enfers nécessaire à la canaille, il la jugeait inutile à l'honnête homme. Deuxième grief, Mignot déclare avoir vu Florian « mettre un enfant dans une famille étrangère ». Troisième reproche, il l'accuse de mener une vie dispendieuse et d'avoir contracté des dettes. Ce fait est confirmé par le dossier militaire de Florian conservé à Vincennes : « C'est un garçon d'esprit, mais qui est un peu endetté »³¹. Quatrième et ultime reproche,

30 Corneille, *Polyeucte*, IV, 3.

31 Archives du ministère de la Guerre, 1Yf13628, citées dans [J.-P. Claris de] Florian, *Mémoires et correspondances*, éd. cit., p. 33, n. 4.

Mignot taxe Florian de perfidie à l'égard de Tanus : Florian aurait tenté de capter son héritage par une manœuvre frauduleuse, d'autant plus coupable aux yeux de Mignot qu'elle fut conduite en présence de sa sœur...

On ne prendra pas trop au sérieux le moralisme de Mignot. Lui-même « se reproche tout le premier » d'avoir commis des adultères. En tant qu'abbé, il était célibataire ou, plus exactement, « époux de Jésus » ; ses adultères désignent donc une infidélité faite à Dieu avec des femmes. La vente Lambert dispersa certains de ses papiers sous le titre de « Manuscrits autographes. Sermons et autres pièces moins édifiantes ». Après un « Sermon sur un verset des *Psaumes* : *Les Cieux nous annoncent la gloire du Très Haut* » et un « Sermon pour le jour de Pâques, sur le thème *Surrexit* » apparaissent des pièces libertines que le marquis de Sade n'aurait pas reniées : le *Conte d'un vieux garçon qui épousa une fille de quinze ans après l'avoir fouettée*, la *Lettre écrite à sa mère par une jeune femme que son mari avait fouettée*, le *Dialogue entre une pénitente et son confesseur qui lui administre le fouet avant de lui donner l'absolution*, et la *Scène de comédie entre une marchande de Paris, sa sœur et deux apprenties. Elle les fouette tous les trois ; et, à leur tour, elles fouettent la marchande*³²... Ne restons pas pour autant sur cette impression. Généreux philanthrope, Mignot « fit un noble usage de sa fortune dont il employa la plus grande partie à soulager les malheureux »³³. Il fut un héritier désintéressé – le fait est trop rare pour n'être pas signalé –, comme le prouve son acte d'abstention à la succession de Voltaire le 17 juin 1778³⁴. Ne restons pas non plus sur une impression défavorable en ce qui concerne Florian : quoi de plus commun pour un capitaine de cavalerie du siècle des Lumières que d'être adultère, endetté jusqu'au cou, et prêt à tout pour obtenir un héritage ? Si Mignot n'est pas sans analogie avec les abbés du marquis de Sade, Florian le mécréant rappelle le « militaire philosophe » dont Nageon a dressé le portrait.

Si l'hypothèse de datation de cette lettre est fondée, son véritable enjeu est d'enjoindre à Florian de ne pas déshonorer la famille dans laquelle il s'apprête à entrer ou vient d'entrer par son mariage. Ce fait n'est pas dénué d'importance pour la construction du mythe du patriarche : la notion de patriarcat suppose une parentèle, c'est-à-dire un réseau familial dans lequel le comportement licencieux de l'un des membres est susceptible de rejaillir sur l'ensemble des

32 *Autographes et documents*, Paris, Jacques Lambert, 1957, chap. 15, n. p., lots n^{os} 177-182.

33 Notice « Mignot (Vincent) [sic] », dans L.-G. Michaud (dir.), *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, L.-G. Michaud, 1821, t. 29, p. 24-25.

34 Voir Samy Ben Messaoud, « La succession de Voltaire : l'abstention de l'abbé Mignot », *SVEC* 2000:05, p. 65-72. Cet auteur signale que Mignot s'était également désisté au profit de son neveu de Dompierre d'Hornoy de la perception des arrérages dus aux héritiers de Voltaire par le maréchal de Richelieu (D.app.504) et de ses droits dans les recouvrements sur la succession du duc de Guise (p. 69).

parents et sur le Patriarche lui-même. Cette lettre importe également par le témoignage qu'elle livre sur les convictions philosophiques de Florian. À notre connaissance, elle est la seule à établir son déisme, position qui n'avait rien pour choquer Voltaire.

LE MARQUIS DE FLORIAN ET DOMINIQUE AUDIBERT

Le marquis de Florian entretenait des relations amicales avec Dominique Audibert, riche négociant marseillais qui convainquit Voltaire de l'innocence de Jean Calas : « Je me souviendrai toute ma vie que vous fûtes le premier, Monsieur, qui me parlâtes des Calas. Vous avez été la première origine de la justice qu'on leur a rendue [...] », écrit Voltaire le 13 décembre 1763 (D11533). Les deux lettres ici éditées datent de 1778 ; l'une évoque le départ de Voltaire à Paris au début de février 1778 et l'autre sa mort le 30 mai. Datée du 15 février, la première est écrite en réponse à une lettre d'Audibert du 28 janvier éditée par Th. Besterman (D21015). Audibert avait écrit le même jour au marquis de Villette (D21016). On apprend dans ces deux lettres qu'Audibert avait séjourné à Ferney et qu'il s'était rendu dans le « joli petit château » du marquis de Florian. On y apprend également que l'impécunieux marquis tentait de céder un de ses biens ferneysiens à l'opulent négociant...

[*Description.*] Philippe Antoine de Claris, marquis de Florian, à Dominique Audibert, Ferney, 15 février 1778, lettre autographe signée, 4 p. in-4°, ad. p. 4, cachet de cire rouge, cachet postal de « FERNEY ». Mention d'endossement du destinataire : « Rep[ondu] le 15 Mars ». IMV, MS-CC-14.

[p. 1] bijou 15 février 1778

si vous pouviés connaitre mon cher Monsieur la sorte d'inquietude que nous avons éprouvée depuis votre depart vous connaitriés en meme temps <laquelle> qu'elle est l'amitié que vous nous avés inspirée, au moment que nous nous eveillames le jour de ce malheureux depart, le premier soin de m^{de}. de florian fut d'envoyer au chateau vous prier a dîner³⁵ attendu qu'on dinne un peu plus matin a bijou. et lorsqu'a son retour son laquais luy dit que vous etiés parti elle fit un cri qui n'était pas equivoque sur le sentiment qui le luy arrachait. il est parti disait elle avec deux piés de neige pour passer les montagnes, je vous l'avoûerai mon cher monsieur a cette demarche nous ne reconnumes point votre prudence accoutumée, mais nous ne commençames pas

35 Rappelons qu'au XVIII^e siècle, « dîner » désigne le fait de « prendre le repas du midi » (*Dictionnaire de l'Académie française*, éd. 1762).

par le formuler, notre premier mouvement fut celuy de l'inquietude et des allarmes. je vous ecrivis sur le champ a lion, j'adressai cette lettre a votre passage en doutant que vous n'envoyassiez a la poste, je vous demandais avec la plus vive instance de nous donner de vos nouvelles, si vous l'avez reçue cette lettre, il y a de la cruauté a vous de n'y avoir pas repondu. Mais non, vous n'envoyates point a la poste et ma lettre est perdue, je me plais du moins a le croire. vous jugerés sans peine mon cher monsieur par le compte cy dessus du plaisir avec lequel nous avons reçu celle que vous avés eu la bonté de m'ecrire le 28 du mois passé³⁶. mais ce plaisir a été cruellement troublé par l'éloignement dans lequel vous nous faites envisager l'execution d'un projet dont nous ne cessons de nous occuper, cependant nous ne perdons pas esperance, vous nous annoncés un voyage ici avant que nous puissions en faire un a marseille, vous nous dittes que madame d'audibert se déterminera avec peine a vous y laisser venir seul, mais vous ajoutés et c'est ce qui nous fache que le [*sic*] plus legers déplacements peuvent deranger sa santé³⁷ [p. 2] rassurés la mon cher Monsieur, les voyages faits entièrement³⁸ sont toujours salutaires, les medecins habiles les ordonnent à tous les malades qui sont dans l'état tel que vous nous avés peint celuy de Madame d'audibert et quel air meilleur et plus doux peut on respirer que celuy de ferney. tachés donc de la determiner a venir cet été, nous le desirons d'autant plus que je suis bien sur que si une fois elle a taté de notre bon pays, elle quittera tous les ans sans peine et sans regret les ardeurs brulantes du soleil de provence et que je suis certain encore que sa santé s'en trouvera mieux, je ne vous propose plus de prendre une maison que madame d'audibert n'ait vu, gouté et joui du local, mais nous vous offrons la notre et c'est de tout notre cœur, vous en connaissés la petitesse, cependant nous pourrons loger quatre maitres et certainement nous n'en logerons aucuns avec autant de plaisir que vous mon cher monsieur et tout ce qui vous appartient, je vous promets du moins de vous faire manger sinon bien du moins a des heures réglées. vous n'avez sans doute pas ignoré le depart subit du seigneur mqs de villette de son aimable femme, celuy de m^{de} denis, et deux jours après celui de m^r. de voltaire³⁹, tout cela a pris la route de paris avec le projet de revenir m^{de} denis a paques, m^r de voltaire a la mi careme, m^r de voltaire après avoir resisté longtemps a cedé au desir que la reine a temoigné de le voir, et un peu a celuy de faire repeter devant luy la tragedie d'irene, ci [*sic*] elle reussit comme j'ay lieu de le penser ce sera un beau fleuron a ajouter a sa couronne que ses

³⁶ C'est la lettre D21015.

³⁷ Voir la lettre d'Audibert à Florian du 28 janvier 1778 : « Tout le bien qu'elle m'entend dire de Ferney est presque un motif pour qu'elle ne soit pas disposée à m'y laisser retourner seul : elle sent qu'il est trop facile pour moi de m'y oublier ; mais sa santé est si faible, si délicate, si aisément dérangée, qu'elle est contrariée par le moindre déplacement et qu'elle n'ose s'engager à rien » (D21015).

³⁸ Mot difficilement lisible : leçon incertaine. Il s'agit bien d'un adverbe.

³⁹ Mme Denis, le marquis de Villette et son épouse avaient pris la route le 3 février, Voltaire les suivant le 5.

ouvrages luy ont meritée. Ci [*sic*] a ce voyage precipité il y a d'autres motifs je les ignore. Mais ce que vous apprendrés peut estre avec surprise, c'est que m^r. de voltaire partit d'ici avec ses chevaux avec le projet de s'en servir jusqu'à bourg⁴⁰, s'impatenta de leur lenteur par la poste et la route, et fut a dijon sans sortir de son carosse ni pour manger ni pour se coucher, se fit donner en arrivant une belle perruque un bel habit par des porteurs, et alla voir tous ses juges, comment trouvés vous cela mon cher monsieur ? qu'il vienne a son retour nous [p. 3] dire qu'il na besoin que dun peu de terre pour se couvrir, il sera bien reçu. Revenons a vous, et aux remerciments que je vous dois pour la bonté que vous avés eue de nous envoyer de l'huile et du t[h]on[.] l'huile nous est parvenue depuis deux jours, le thon ne lest pas encore⁴¹ nous le recevrons avec le meme plaisir et la meme reconnaissance et je ferai honneur sans delay aux avances que vous avés bien voulu faire, j'espère que vous faites usage de l'un et de l'autre, et dans la meme esperance je vais redoubler d'ardeur pour soigner mes pechés afin que madame audibert en puisse manger tout a son aise, nous avons eu quatre mille peches l'année dernière⁴², et tous les ans nous augmentons ainsi nous n'en manquerons pas mais venés les cueillir⁴³. vous trouverés bijou bien tenu et augmenté d'un assés beau jet d'eau que je me suis procuré. mais ce pour quoi il faut mon cher monsieur que vous payés une petite contribution, m^{de} de florian vous taxe a un petit paquet de graine de choux fleur de brocolis et de melon. et dans l'espoir que vous ne mettrés pas néant a sa requette, je vous prie d'adresser le tout par la poste a M^r Vasselier controleur de la poste a lion⁴⁴ qui me le fera passer. je vous offre en reconnaissance lorsque que vous aurés un jardin a ferney de le cultiver, palisser, soigner comme le mien propre, ces œuvres temoignant le desir que j'en ai que je finis [*sic*] agreez l'assurance du tendre attachement avec lequel j'ay l'honneur detre mon cher Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur.

40 Bourg-en-Bresse, dans l'Ain.

41 Voir la lettre d'Audibert du 28 janvier 1778 (D21015) : « Je vous ai expédié, depuis quelques jours, à l'adresse de messieurs Souchay et Chiffelle de Genève, le baril d'huile et de thon mariné pour votre provision. Dans la caisse qui contient ce dernier article il y a également un baril d'olives pour m. de Voltaire, que vous distinguerez aisément à sa marque D. V., et que je vous prie de faire remettre chez lui. Le thon est fort cher, mais l'huile ne l'est pas, et il ne me reste qu'à souhaiter que ces provisions vous plaisent et soient dignes de figurer avec toutes les bonnes choses qui sont servies à votre table ».

42 Nous remercions chaleureusement M. Patrick Neiertz, spécialiste de la science économique du siècle des Lumières, de nous avoir fourni la précision suivante : « compte tenu des conditions d'exploitation de l'époque, on peut estimer à cent pêches par an le rendement saisonnier, *une année portant l'autre*, ce qui mettrait la propriété du marquis à une quarantaine de plants ».

43 Florian avait demandé à Audibert la « recette de la méthode à suivre pour faire sécher les pêches ».

44 Joseph Vasselier, homme de lettres et directeur de la Poste à Lyon, qui octroyait à Voltaire et à son cercle une sorte de franchise postale.

[signé] florian

recevés mille compliments de ma compagne, mille remerciements de m^{elle} chateau⁴⁵ pour votre bon souvenir, et offrés [*sic*] je vous prie mon cher monsieur a madame d'audibert le desir qu'elles ont l'une et l'autre d'avoir l'honneur de la connaître, permettés moy de luy presenter mon respectueux hommage.

[p. 4] A Monsieur / Monsieur d'audibert / a marseille provence.

Si cette lettre ne contient aucun détail susceptible de révolutionner les études voltairiennes, son intérêt principal tient au fait qu'elle corrobore ce que nous savons par ailleurs des motivations de l'ultime voyage de Voltaire à Paris. Il semble que le marquis de Villette, le marquis de Vieilleville et Mme Denis aient ourdi à la fin de 1777 une sorte de conspiration destinée à convaincre le Patriarche que sa présence était instamment requise à Paris parce que la cour – Florian évoque Marie-Antoinette – brûlait du désir de le recevoir et parce qu'il lui fallait sauver son ultime tragédie, *Irène*, d'une cabale. Les meilleurs biographes ont repris à leur compte cette version⁴⁶ qui s'étaye principalement sur le témoignage du secrétaire de Voltaire, le « fidèle Wagnière ». Cette lettre de Florian, écrite dix jours à peine après le départ de Voltaire à Paris et contenant des renseignements que l'on devine être de première main, est à notre connaissance l'une des premières à confirmer la version de Wagnière (voir D2 1027). Elle confirme également que Voltaire n'avait prévu de se rendre à Paris que pour y faire un bref séjour. Elle présente en ce sens un intérêt certain pour la biographie voltairienne. Le second intérêt de cette lettre tient à son amicale ironie. Alors que les lettres des visiteurs de Voltaire donnaient en général dans l'idolâtrie et qu'elles succombaient au mythe du patriarche, celles de ses familiers, à commencer par les membres de sa famille, pouvaient revêtir un tour badin, sinon gentiment moqueur.

148

45 « Personnage non identifié. Il peut cependant s'agir de la servante de la marquise et du marquis de Florian », selon J.-L. Gourdin (J.-P. Claris de) Florian, *Mémoires et correspondance*, éd. cit., p. 165). Elle apparaît dans quatre lettres de Florian le fabuliste à son oncle (13 mai et 16 juin 1780, 19 janvier et 30 avril 1781 [*ibid.*, p. 165, 169, 181 et 184]). Le grand cas qui est fait d'elle par cet auteur, le fait qu'elle soit évoquée dans les lettres du marquis de Florian à Audibert, et que Mme Denis se soit souciée d'elle (voir sa lettre à Wagnière du 16 août 1778 et la réponse de celui-ci le 24 août, dans Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire. Correspondance inédite*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005, p. 177 et 179 ; voir aussi Wagnière au marquis de Florian, 1^{er} mars 1782, p. 358) nous incline à penser qu'elle était plus qu'une simple domestique : plutôt une « personne de qualité », peut-être une dame de compagnie, voire une parente de la marquise ou du marquis.

46 VST, t. II, p. 565-566. À dire vrai, les biographes mettent en avant *Irène* comme motivation première du voyage de Voltaire à Paris, la reine ne constituant qu'un motif second. Florian inverse cette hiérarchie en affirmant que le désir d'être reçu par Marie-Antoinette a constitué le premier moteur du dernier séjour de Voltaire à Paris.

Loin de tout badinage, la seconde lettre de Florian à Dominique Audibert est empreinte de douleur. Écrite un mois après la mort de Voltaire, elle semble inédite, à l'exception d'un bref extrait récemment publié⁴⁷.

[Description.] Philippe Antoine de Claris, marquis de Florian, à Dominique Audibert, Ferney, 1^{er} juillet 1778, lettre autographe signée, 4 p. in-4°, ad. p. 4, traces de cachet de cire noire⁴⁸ et cachet postal de « FERNEY ». Mention de classement : « Rep[ondu] le 3 aoust 1778 ». IMV, MS-CC-161.

[p. 1] Bijou 1^{er} juillet 1778

j'ay tardé bien longtemps mon tres cher monsieur a repondre a la derniere lettre que vous m'avés fait l'amitié de mécrire le 1^{er} du mois passé, mais vous connoissés trop mon cœur, et l'impression qua du faire sur mon ame la perte cruelle que nous avons faite ↑ pour ne pas me pardonner+. Je dis nous mon cher monsieur parce que je suis bien sur que vous en avés été touché, vous le seriés bien plus si vous éties instruit de tous les ressorts qui ont été employés pour faire rester ce grand homme a paris, son voyage n'était rien si on l'eut laissé revenir mais ses amis, ses faux amis ont sacrifié ces jours prétieus a l'humanité a la vaine gloire de pouvoir se vanter dans leurs différents soupers qu'ils venaient de quitter m^r. de voltaire[.] ils l'ont sacrifié a cette plate vanité ! enfin il n'est plus et je le pleure sans cesse, c'est sur ici me dis je, et en parcourant mes jardins qu'il aimait a se reposer⁴⁹, c'est sur ce fauteuil qu'il se plaisait d'etre assis lorsqu'il daignait prendre une tasse de caffé chés moy. je me rapelle son exclamation lorsqu'il voyait paraître ma compagne ah la voila disait-il avec l'air de la satisfaction[.] enfin mon cher monsieur tout ce qui nourrit et entretient ma douleur m'est cher, ce qui l'augmente c'est la certitude des longues années quil aurait vecue [*sic*] au rapport de tous les medecins qui l'ont vu mourir s'il les eut passées avec nous. la fin de ses jours a été cruelle, il a reconnu combien il avait été trompé, l'atrocité avec laquelle on a persécuté⁵⁰ ses tristes cendres [p. 2] n'est pas ce qui afflige <cette> ↑ une+ ame qui pense, tout esprit bien fait ne peut la regarder que comme des nouveaux lauriers jettés sur sa tombe. on est bien sur que tel qui s'est dechainé contre luy après sa mort, aurait fait des bassesses pour

47 Ch. Paillard, *Voltaire en son château de Ferney*, Paris, Éditions du Patrimoine-Centre des monuments nationaux, 2010, p. 27.

48 Le cachet de cire noire était utilisé en signe de deuil. Voir le chapitre « Étiquette des deuils » de L.-S. Mercier, *Tableau de Paris*, nouvelle édition, Amsterdam, 1783-1788, 12 t. en 6 vol., t. V, p. 119 : « On fait porter le deuil aux lettres qu'on met à la poste ; la cire noire est employée ; et si par mégarde on a cacheté en rouge, on défait l'enveloppe pour en refaire une autre ». La précédente lettre de Florian revêtait un cachet de cire rouge.

49 Voltaire appréciait le « joli jardin » ou le « petit jardin charmant » que Florian avait « planté » à Bijou : au marquis de Florian, 19 septembre 1774 (D19121), et à Dompierre d'Hornoy, 6 avril 1773 (D18295).

50 Leçon conjecturale : verbe difficile à lire.

etre admis un moment auprès de luy. ses tristes restes sont a scellieres abaye de l'abbé mignot son neveu, son cœur entre les mains de m^r de villette, de villette bon dieu ! abregeons les reflections. ses dernieres volontés sont simples, il a nommé m^{de} denis son unique heritiere[,] il a laissé cent m[ille] francs a l'abbé mignot, quelques legs a ses gens composent tout son testament, il a prié m^{de} denis de me donner quittance d'une somme de six m[ille] livres que je luy devais pour reste de plus grande et que par arrangement entre luy et moy, je luy payais annuellement ce quelle a fait avec les graces dont vous la connoiceés [*sic*] capables, hélas ! je n'avais pas besoin de ce temoignage de son souvenir pour que sa mémoire me fut chere a jamais, voila mon cher monsieur tout ce que je puis vous dire sur ce cruel enterrement. le fidele vanieres⁵¹ est de retour de paris, il n'a pas eu la consolation de voir expirer son cher maitre <deux lettres rayées> il avait été envoyé ici pour arranger les affaires, il partit sur la nouvelle du danger, en arrivant a paris il trouva son malheureux maitre sans vie. M^{de} denis la chargé de regir ici toutes ses affaires, elle ne vendra point la terre, elle reste avec 110 m[ille] li[vres] de rente elle en fera certainement un bon usage, elle est bonne et noble, quant a nous mon cher monsieur la douleur egale que nous eprouvons ma compagne et moy, est pour nous une sorte de consolation, je pense comme vous qu'un voyage nous eut été nécessaire mais j'ayme trop tendrement cette compagne [p. 3] pour mécarter de mes projets, ils consistent a luy laisser après moy la plus grande aisance quil me sera possible, la plus grande partie de ma fortune est en viager, il faut que je fasse des fonds, j'y travaille avec soin, lorsque mes projets seront remplis alors je fairai quelque chose pour moy, jusques la je dois me tout refuser, vous voyés mon cher monsieur avec quelle liberté je vous parle, mais j'ose vous regarder comme un ami auquel je me plais d'ouvrir mon cœur ; je n'ay pas eu le plaisir de vous voir deux fois pour vous juger digne (pardonnés l'expression) de la confiance et de l'attachement de tout honnête homme ; jugés monsieur de tous les sentiments qu'entraîne une pareille façon de penser, jugés encore que je vous les conserverai toute ma vie, recevés mille et mille tendres compliments de ma compagne, faites agréer mon hommage respectueux à madame d'audibert, et recevés encore mon cher monsieur les remerciements de melle du chateau pour l'honneur de votre souvenir.

[p. 4] A Monsieur / Monsieur d'audibert / A Marseille / Provence

Florian est resté à Ferney lors du séjour de Voltaire à Paris. Quelle peut dès lors être sa source en ce qui concerne la mort de son ami et parent ? À n'en pas douter, il s'agit de Wagnière qui rapporte à Mme Denis, le 30 juin 1778, avoir fait part à Florian de ses intentions quant à la succession de Voltaire⁵². Jerom

51 Forcée par Voltaire (à Cramer, [mai/juin 1766], D13330 ; aux d'Argental, 8 janvier 1767, D13820), l'expression « fidèle Wagnière » était devenue proverbiale dans son entourage.

52 Wagnière à Mme Denis, 30 juin 1778 (Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire*, *op. cit.*, p. 122).

Vercruysse a établi en 1975 que Wagnière avait également été la source des informations communiquées par un autre Ferneysien, Henri Rieu, au libraire Marc-Michel Rey le 7 novembre 1778. Or, Rieu exprime une version analogue à celle de Florian :

Je ne suis point consolé de la mort du Patriarche ; il me semble que s'il étoit resté tranquillement chez lui & qu'il fut mort dans son lit j'en aurois pris plus facilement mon parti, mais cette malheureuse caravane à son âge, pour la quelle on l'a trompé, & fait jouer je ne sais combien de ressorts est inconcevable : on l'a leurré de l'idée que la Cour desiroit sa présence⁵³.

Cette version de la mort de Voltaire fut établie et accréditée par le « fidèle Wagnière » : si profond était l'enracinement du Patriarche dans sa patrie d'élection qu'il ne pouvait longtemps survivre loin du pays de Gex. Tel était l'avis du docteur Théodore Tronchin selon la version rapportée par Wagnière : « Vous avez trop d'esprit pour ne pas sentir qu'on ne transpose point un arbre de quatre-vingt-quatre ans, à moins qu'on ne veuille le faire périr »⁵⁴. Tel fut également le jugement de Pierre-Michel Hennin dans la lettre qu'il adressa au marquis de Florian le 11 mai 1778 : « Le patron aura moissonné un peu de gloire dont il n'avait pas besoin et il aura abrégé ses jours ; car j'avoue que je lui ai trouvé un visage fort inquiétant. Je vous vois, Monsieur, cultivant votre jardin et oubliant que vous êtes accolé à un petit volage qui court le monde à quatre-vingt-quatre ans et préfère la boue de Paris aux bords du lac... » (D21185). Selon cette version, la mort prématurée de Voltaire serait due à ses « faux amis », qui l'ont retenu à Paris, qui l'ont épuisé par d'incessantes réceptions et qui ont ainsi sacrifié « ces jours précieux à l'humanité à la vaine gloire de pouvoir se vanter dans leurs différents soupers qu'ils venaient de quitter M. de Voltaire ». C'est un thème structurel des relations biographiques de Wagnière, qui oppose le lieu naturel des ultimes années du Patriarche, le bassin lémanique et, plus précisément, le village de sa création, au milieu hostile de Paris qui lui fut fatal. On connaît le mot célèbre de Cicéron : « Caton ne pouvait survivre à la liberté, ni la liberté survivre à Caton ». Pour le pasticher, Voltaire ne pouvait survivre loin de Ferney, ni Ferney survivre à Voltaire tant cette ville était suspendue à la protection de son Patriarche.

53 J. Vercruysse, « Lettre de Henri Rieu sur les derniers jours de Voltaire », *SVEC*, n° 135 (1975), p. 193-198 (ici p. 195).

54 S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire*, [éd. J. J. M. Decroix et A. Beuchot], Paris, Aimé André, 1826, 2 vol., t. I, p. 144.

Très différentes sont ces trois lettres qui ont cependant en commun de révéler le rôle joué par le cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire. La première manifeste la police morale exercée par la famille sur chacun de ses membres. Le propre du patriarche est d'être vénérable. L'image de Voltaire devant être irréprochable, cette obligation de respectabilité s'étendait à l'ensemble de sa parentèle. En admonestant son beau-frère, Mignot ne cherchait-il pas à défendre la réputation de sa sœur et, plus encore, de toute la famille et de son chef ? Sa lettre fournit par ailleurs ce qui semble être le seul témoignage connu sur les convictions philosophiques du marquis de Florian. Les deux autres font apparaître les membres du réseau familial comme autant de relais d'opinion jouant un rôle important dans la construction de l'image de Voltaire. Si elles ne révèlent certes pas le rôle joué par la famille dans la communication à Voltaire de renseignements sur l'actualité parisienne ou française, elles caractérisent ce réseau comme une instance diffusant des renseignements de première main sur les activités du Patriarche. À la différence des visiteurs de Ferney dont les lettres revêtaient en règle générale un ton dithyrambique, la correspondance familiale peut être gentiment ironique, sinon caustique : Florian ne se moque-t-il pas du caractère hypocondriaque du Patriarche ? La lettre du 15 février revêt une importance particulière, étant un des premiers témoignages à confirmer les motivations de l'ultime voyage de Voltaire à Paris : il fut réellement abusé par des « faux amis » qui lui firent croire que Versailles l'attendait avec impatience...